

## TRAVAUX : DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR LES DÉMOLITIONS EN FRONT DE RUE



Au printemps, le désamiantage des bâtiments, la démolition des bâtiments non conservés en cœur d'îlot, la dépose et le stockage des décors du Salon Mauduit ont été réalisés. Cette mission délicate a été conduite avec soin et succès par les compagnons des entreprises Pinard et MGP. Chaque élément de décor a été soigneusement déposé, référencé puis entreposé avec protections dans des caisses.

Une nouvelle étape débute aujourd'hui avec la démolition des bâtiments en front de rue. Les emprises libérées permettront la construction de nouveaux logements. Les ensembles patrimoniaux

restaurés de la Bourse du Travail, de l'Institut Livet et du pavillon des Mutualités accueilleront un pôle associatif, le nouveau Salon Mauduit et un multi-accueil petite enfance. Au cœur de cet ensemble, le jardin Say deviendra un parc ouvert au public.

La démolition des bâtiments en front de rue fera l'objet de mesures particulières sur les zones « Salon Mauduit » et « Mutuelles ».

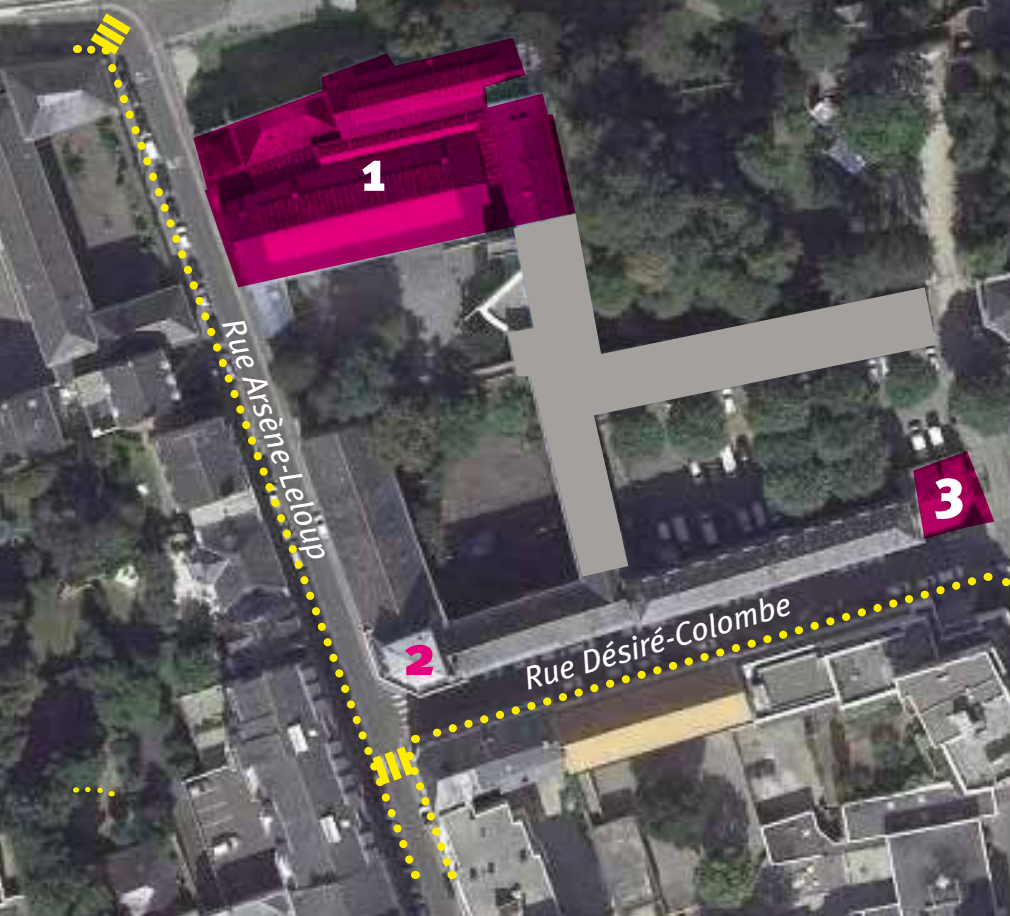
Pour garantir la sécurité des riverains et des passants, le stationnement sera limité sur ces secteurs et des déviations piétonnes seront mises en place pendant la durée des travaux.

### LES ACTEURS DU PROJET

- La **Ville de Nantes**, maître d'ouvrage, a confié l'opération d'aménagement à **Nantes Métropole Aménagement**.
- **Nantes Métropole Aménagement** est maître d'ouvrage de la démolition et des travaux de réalisation des équipements publics et d'aménagement du jardin Say.
- **ADI** est maître d'ouvrage des travaux d'infrastructure et des logements.
- L'agence d'architecture **Leibar et Seigneurin** et le **BET EGIS** sont chargés de la conception et de la mise en œuvre du projet d'ensemble.
- **AD INGE** est maître d'œuvre des travaux de déconstruction.
- La coordination Sécurité Protection Santé a été confiée à **SOCOTEC**.
- L'entreprise **SEJOURNE** réalise les travaux de curage et de démolition.

# L'ORGANISATION DES TRAVAUX PENDANT L'ÉTÉ

- 1 - Salon Mauduit : démolition entre le 29 juin et début juillet
  - 2 - Dépose antenne
  - 3 - Conciergerie et annexe Pavillon Mutuelles : démolition fin juillet
  - 4 - Bâtiment des Mutuelles : démolition fin juillet/août
- Cheminements piétons  
■ Bâtiments démolis



## RUE ARSÈNE-LELOUP EMPRISE « SALON MAUDUIT »

Fin juin, l'entreprise Séjourné débutera la démolition du Salon Mauduit ①. Pour garantir la sécurité, l'emprise du chantier sera élargie au trottoir de la chaussée pendant toute la durée des travaux, **du 29 juin à début juillet**. Le stationnement sera interdit rue Arsène-Leloup, de la rue Désiré-Colombe à la rue Evariste-Luminais. Les piétons devront emprunter le trot-

toir ouest. La dépose de l'antenne au-dessus du bâtiment de la Bourse sera réalisée sur la même période à partir d'une nacelle positionnée sur rue ②. Les grilles de clôture recouvertes d'un géotextile et une brumisation permettront de diminuer les poussières. Une grue avec écran anti-projections sera en place sur la rue.

### PLANNING PRÉVISIONNEL :

- **Du 29 juin à début juillet** : démolition du Salon Mauduit et interventions en toiture sur le bâtiment Bourse du Travail réhabilité.
- **Juillet** : enlèvement des gravats.

## RUE DÉSIRÉ-COLOMBE EMPRISE « MUTUELLES »

**Fin juillet - début août**, l'entreprise Séjourné démolira les bâtiments Mutuelles et Conciergerie le long de la rue Désiré-Colombe ③④. Afin de garantir la sécurité, l'emprise du chantier sera élargie au trottoir de la chaussée pendant toute la durée des travaux. Le stationnement sera interdit le long des bâtiments démolis. Une déviation des piétons sur le trottoir sud sera mise en place. Une brumisation permettra de diminuer l'envol des poussières.

### PLANNING PRÉVISIONNEL :

- **Mi juin - mi juillet** : travaux préparatoires renforcement structurel
- **Fin juillet - août** : démolition du bâtiment Mutuelles sur rue, de la conciergerie et de l'annexe au pavillon des Mutuelles.

Nous avons conscience que la période de chantier est difficile. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible.

Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner. N'hésitez pas à les contacter.

Pour plus d'information sur le projet :  
[www.nantes-amenagement.fr](http://www.nantes-amenagement.fr)

## CONTACT CHANTIER



Nantes Métropole Aménagement,  
2-4 av. Carnot - BP 50906  
44009 Nantes cedex 1  
Soazig Duchêne - 02 40 41 01 38  
soazig.duchene@nantes-am.com

## AUTRE CONTACT



Ville de Nantes,  
Équipe de quartier centre-ville  
12 avenue Carnot (5<sup>e</sup> étage)  
02 40 41 61 70  
Chargée de quartier : Laurence Crochet